



Communiqué d'Accent Petite Enfance – 31 Mars 2020 Indemnisation des EAJE en PSU

Accent Petite Enfance a pris acte des décisions prises à l'unanimité par le conseil d'administration de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales sur les aides exceptionnelles à destination des crèches financées par les CAF et qui ont dû fermer leurs portes dès le lundi 16 Mars.

Ainsi les crèches bénéficiant de la prestation de service unique peuvent pendant cette période de fermeture être indemnisées à hauteur de 27€ par place fermée et par jour pour les crèches publiques est à 17€ pour les établissements privés en complément de leur indemnisation de l'activité partielle.

Accent Petite Enfance souhaite rappeler que les micro-crèches en PAJE restent encore dans l'incertitude quant à de potentielles indemnités, malgré le fait qu'elles ferment toutes faute d'enfant à accueillir ou bien faute de personnel disponible. Les micro-crèches n'ont également à l'heure actuelle aucune information concernant la facturation à prévoir aux familles prioritaires dans la gestion de la crise, alors que la CNAF a annoncé la gratuité pour les crèches en PSU.

Accent souhaite interpeller la CNAF ainsi que le Gouvernement sur les indemnisations prévues à hauteur de 17€ par jour et par place. Les crèches du réseau, après avoir bénéficié du chômage partiel et de l'indemnité, ont un reste à charge moyen de 15,04€ avec de grandes disparités en fonction de leur localisation (région parisienne – province – DROM).

Agrément	1888,8		
Nombre de jour d'ouverture	234,37		
Amplitude horaire	10,90		
CHARGES	Annuelles	Jour/place	Heure/place
Charges de perso	15 949 406,82 €	36,03 €	3,30 €
Services ext	6 482 439,15 €	14,64 €	1,34 €
Autres services ext	2 212 264,69 €	5,00 €	0,46 €
Achats	2 905 601,57 €	6,56 €	0,60 €
Amortissement	597 458,49 €	1,35 €	0,12 €
Impôts et taxes	943 874,79 €	2,13 €	0,20 €
Autres charges	1 043 650,82 €	2,36 €	0,22 €
TOTAL	30 134 696,34 €	68,08 €	6,24 €
Reste à charge après chômage partiel et indemnisation CAF		15,04 €	

Dans un souci de non-fermeture de places en crèche, il est urgent que les pouvoirs publics prennent des décisions claires pour permettre aux structures de faire face à cette situation de crise. Nous rappelons que les crèches doivent déjà jongler avec un retard des paiements des acomptes PSU ce qui fragilise grandement leur trésorerie.

Les structures petite enfance de l'Economie Sociale et Solidaire du réseau Accent Petite Enfance restent à disposition du Gouvernement pour lutter contre la propagation de l'épidémie de coronavirus, et des partenaires afin de trouver des solutions et éviter ainsi tout risque de fermeture de crèche et micro-crèche.



A propos :

Accent Petite Enfance :

ACCENT a pour objet de défendre, promouvoir et développer l'identité spécifique, sociale et solidaire des acteurs non lucratifs, les compétences et l'histoire de ces établissements d'accueil des jeunes enfants en étant au plus près du terrain. ACCENT vise également à permettre à ses membres de se rencontrer, d'échanger, se connaître et se faire connaître, s'informer et développer ensemble des actions dans les domaines de la Petite Enfance. Les membres d'Accent sont répartis sur tout le territoire national et des réunions régionales sont organisées afin de permettre aux adhérents d'apporter leur contribution et ainsi donner une vision globale du monde de l'ESS de la petite enfance. Ainsi la communication est à la fois ascendante et descendante : Faire remonter les thématiques de terrain au niveau national et faire redescendre les nombreuses et diverses informations générales dans les établissements. ACCENT regroupe à la fois des multi-gestionnaires ayant plusieurs EAJE en gestion et des mono-gestionnaires n'ayant qu'un établissement.

Contacts :

- Magali BACHELIER, présidente : accent@accent-petite-enfance.org - 06 27 53 03 83
- Marie DEMODE, chargée de mission : mdemode@accent-petite-enfance.org - 06 81 65 53 08

Données par localisation :

Région Parisienne :

Agrément	185		
Nombre de jour d'ouverture	225,34		
Amplitude horaire	10,92		
CHARGES	Annuelles	Jour/place	Heure/place
Charges de perso	2 318 496,18 €	55,62 €	5,09 €
Services ext	509 781,48 €	12,23 €	1,12 €
Autres services ext	372 183,29 €	8,93 €	0,82 €
Achats	428 854,79 €	10,29 €	0,94 €
Amortissement	325 577,00 €	7,81 €	0,72 €
Impôts et taxes	118 948,12 €	2,85 €	0,26 €
Autres charges	150 103,36 €	3,60 €	0,33 €
TOTAL	4 223 944,22 €	101,33 €	9,28 €
Reste à charge après chômage partiel et indemnisation CAF		28,71 €	

Province :

Agrément	527,8		
Nombre de jour d'ouverture	233,80		
Amplitude horaire	11,85		
CHARGES	Annuelles	Jour/place	Heure/place
Charges de perso	5 575 176,84 €	45,18 €	3,81 €
Services ext	748 531,94 €	6,07 €	0,51 €
Autres services ext	826 714,41 €	6,70 €	0,57 €
Achats	355 680,53 €	2,88 €	0,24 €
Amortissement	133 458,16 €	1,08 €	0,09 €
Impôts et taxes	444 945,00 €	3,61 €	0,30 €
Autres charges	855 525,54 €	6,93 €	0,58 €
TOTAL	8 940 032,42 €	72,45 €	6,11 €
Reste à charge après chômage partiel et indemnisation CAF		10,27 €	

DROM :

Agrément	1176		
Nombre de jour d'ouverture	236,04		
Amplitude horaire	10,47		
CHARGES	Annuelles	Jour/place	Heure/place
Charges de perso	8 055 733,80 €	29,02 €	2,77 €
Services ext	5 224 125,73 €	18,82 €	1,80 €
Autres services ext	1 013 367,00 €	3,65 €	0,35 €
Achats	2 121 066,25 €	7,64 €	0,73 €
Amortissement	138 423,33 €	0,50 €	0,05 €
Impôts et taxes	379 981,67 €	1,37 €	0,13 €
Autres charges	38 021,92 €	0,14 €	0,01 €
TOTAL	16 970 719,70 €	61,14 €	5,84 €
Reste à charge après chômage partiel et indemnisation CAF		15,12 €	